



PROGRAMME DE FORMATION GESTIONNAIRE DE PAIE

Durée : 544 heures / Alternance : 14 mois

OBJECTIFS:

- Recueillir et traiter les informations sur les salariés : absence, maladies, augmentation, promotion...
- Établir les paies dans le respect de la législation sociale et contractuelle
- Traiter les éléments destinés aux organismes extérieurs
- Élaborer des documents de synthèse : tableaux de bord, masse salariale, entrées/ sorties
- Tenir à jour les documents imposés par les dispositions légales et réglementaire
- Participer à l'élaboration des règles de paie (conventions collectives, accords d'entreprise...)
- Être en veille permanente vis-à-vis de la législation

DIPLÔME VISÉ :

Niveau 5 (BAC +2)

PUBLIC VISE :

Demandeur d'emploi, salarié, personnes en reconversion professionnelle

PREREQUIS :

- Diplôme de niveau 4 (BAC)
- Connaissance juridique et social

CONTENU DE FORMATION :

SOFT SKILLS / CONFIANCE EN SOI

TECHNIQUE DE RECHERCHE D'EMPLOI

Module 1 : Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise.

- Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations de travail
- Collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail du personnel
- Assurer les relations avec le personnel et les tiers

Module 2 : Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse

- Réaliser et contrôler les bulletins de salaire
- Établir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaires

D.E.F.I. (Dispositifs d'Éducation de Formation et d'Insertion)

26 Rue du Centre, local n°5, Résidence Canopée 2, Beauséjour 97438 Ste Marie

SIRET 82911867800012 / APE : 8559A / NDA : 04973104197

Tel : 0262 618 518



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

ASPECTS ADMINISTRATIFS :

fiche de renseignements à compléter en amont, Convention ou contrat à signer en amont de formation, émargements

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

- Tous statuts, soumis à inscription et financement
- Évaluation des pré-requis
- Selon planning de DEFI FORMATION

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

- Accessibilité aux PMR
- Autres handicaps, nous contacter pour mise en place des moyens de compensation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 12

DATES ET HORAIRES :

1 à fois par semaine de 8h à 17h, le jeudi

TARIF : Nous contacter

LIEU : 26 Rue du Centre, local n°5, Résidence Canopée 2, Beauséjour 97438 Ste Marie

CONTACTS : 0262 618 518

Mme Nicaise RAMASSAMY,

Directrice : nr@defiformation.re

Mme Mélika MOULAMAN

Coordinatrice Générale mmoulaman@defiformation.re

Référente mobilité handicap

MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS MOBILISÉS :

- Salle climatisée comportant vidéo projection, paperboard et PC.

MÉTHODES PEDAGOGIQUES MOBILISÉES

- Méthode active (mise en situation professionnelle ou différée d'un projet)
- Méthodes interrogatives (tests, QCM)
- Méthode affirmative (cours, explication) et démonstrative (exercices d'application et d'entraînement)

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Tout au long de la formation

- Évaluations formatives et sommatives réalisées à l'aide de grilles critériées (dont EPCF)
- Session de validation.

La certification est délivrée sur la base de :

- D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation
- entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé

- Possibilités de validation partielle : possibilité de validation par bloc de compétences ou capitalisation de CCP
- Équivalences et passerelles : sans passerelles
- Suite de parcours et débouchés : la personne suivant la formation gestionnaire de paie peut se positionner sur les métiers du code ROME M1501 et M1203: Gestionnaire de paie – gestionnaire paie et administration du personnel – collaborateur(trice) paie – comptable spécialisé paie



NOS RESULTATS AUX PRECEDENTES SESSIONS :

Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels (ratio obtention / présents à l'examen) ;
Sans objet

Le taux de poursuite d'études ; Sans objet

Le taux d'interruption en cours de formation ; Sans objet

Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées Sans objet

Effectif : sans objet

Taux de satisfaction stagiaires : sans objet

Taux de satisfaction entreprise : sans objet

Mise à jour le 21/06/2024